



**13<sup>ème</sup> législature**

<b>Question N° : 101661</b>	<b>de M. Lemasle Patrick ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Haute-Garonne )</b>	<b>Question écrite</b>
---------------------------------	--	----------------------------

<b>Ministère interrogé &gt;</b> Éducation nationale, jeunesse et vie associative	<b>Ministère attributaire &gt;</b> Éducation nationale, jeunesse et vie associative
--	---

<b>Rubrique &gt;</b> enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse &gt;</b> pédagogie	<b>Analyse &gt;</b> apprentissage de la lecture
--	--------------------------------------	---

Question publiée au JO le : **08/03/2011** page : **2163**

**Texte de la question**

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les débats qui ont actuellement lieu sur les deux méthodes d'apprentissage de la lecture au cours préparatoire, à savoir la méthode syllabique et la méthode globale. En effet, au vu des qualités et défauts de chaque méthode, il semble que de nombreux pays, tels la Grande Bretagne et la Finlande, ont aujourd'hui abandonné la méthode globale au profit de la méthode syllabique constatant ainsi une amélioration notoire de la lecture chez les enfants. En France de nombreux parents, au travers de leurs fédérations, souhaitent un retour à la méthode syllabique. Il lui demande donc quelle réponse il entend donner à la prochaine rentrée scolaire.